



Le SNES et le SNUipp ont demandé une audience au ministère de l'EN et ont été reçus le 9 novembre 2017 :

Nous avons sollicité cette audience afin d'interpeller le ministère concernant le régime indemnitaire des PsyEN et des DCIO et les besoins en création de postes : En effet, suite à un arbitrage interministériel, les engagements concernant le versement de l'indemnité de fonction pour les PsyEN-EDO et les directeurs de CIO ne seront pas tenus. Pour les PsyEN EDO, celle-ci sera réduite à 767,10€ au lieu des 8344 actés lors du CTM du 22 mars 2017, il en sera de même pour la revalorisation promise de l'ICA des DCIO qui finalement n'aura pas lieu. Nous avons également des inquiétudes concernant l'indemnité de tutorat qui devait être alignée sur celle des enseignants, ainsi que sur l'indemnité REP et REP+ car ceci nécessite de reprendre le texte de 2015 pour y introduire nommément les psychologues des 2 spécialités.

Nous avons été reçus.es par Mme Bourhis conseillère sociale, partenariats et vie scolaire, cabinet du Ministre et Mr Le Ray de la Sous-direction des études de gestion prévisionnelle et statutaires. Pour le SNES, Serge Deneuveglise, Secrétaire national en charge des carrières et M. Agnès Monnier responsable PsyEN EDO et pour le SNUipp, Francette Popineau secrétaire générale et Natacha Panier responsable PsyEN EDA

Madame Bourhis a tout d'abord souhaité entendre notre point de vue concernant l'évolution de la profession (de Co-psy et psychologue scolaire à Psy EN) Nous lui avons bien entendu rappelé que nos 2 syndicats étaient porteurs depuis longtemps de cette revendication et que nous y avons largement contribué. La circulaire de missions (qui n'existait pas dans le 2nd degré) est pour nous très importante puisque celles sont ainsi mieux identifiées, cadrées et reconnues par l'institution.

Néanmoins, nous avons fait part des difficultés du terrain, liées au nombre très important d'élèves à prendre en charge qui compromet la qualité du travail, et épuise les équipes. Nous avons rappelé l'absence de recrutement depuis 20 ans dans le 2nd degré ainsi que la faiblesse de celui-ci dans le 1^{er} degré, le développement de la précarité et ses conséquences humaines. Nous avons fait part de nos préoccupations communes quant à l'accompagnement des élèves en grande difficulté ou en situation de handicap difficile à effectuer en raison de la dégradation des conditions de vie des élèves et des familles, qui rend ce suivi difficile en raison de notre trop faible nombre, des équipes de RASED incomplètes et des fermetures de CIO, éloignant d'autant certaines familles d'un suivi pourtant indispensable. Cette situation empêche le déploiement de l'ensemble de nos missions, nous sommes souvent contraints de « faire des choix » nécessairement insatisfaisants. De plus nous avons rappelé que les structures externes à l'EN avec lesquelles nous travaillons, CMP, orthophonistes, etc.. sont également souvent « saturées » et les délais d'attente pour une prise en charge beaucoup trop longs.

Malgré nos protestations quant au caractère vexatoire et dérisoire du rabotage de l'indemnité des PsyEN EDO (au regard de l'augmentation de certains salaires de conseillers des ministères), la conseillère sociale nous a confirmé que le blocage venait du « guichet unique » interministériel qui a jugé « trop forte » la progression de cette indemnité comparativement aux autres ! L'augmentation sera limitée à 30%... !! Nous avons rappelé notre demande de programmation d'un rattrapage

progressif de cette indemnité pour rejoindre dans des délais raisonnables celle des Psychologues EDA. Cette mesure est urgente pour ne pas déséquilibrer l'attractivité de nos spécialités. Le MEN ne pouvant d'aucune manière justifier cette situation injuste, étudie les moyens d'un alignement progressif. Nous avons dénoncé l'absence de revalorisation de l'ICA pourtant promise, alors que l'augmentation de la charge de travail liée en particulier aux fermetures de CIO qui font grossir les équipes et les bassins de formation, et la responsabilité croissante des incombant aux DCIO sont importantes. Nous avons alerté sur les conséquences pour le choix de la fonction par les collègues.

Nous avons obtenu des assurances concernant l'indemnité tutorat, ainsi que celle concernant les interventions en REP et REP+. (le décret tutorat, paru depuis l'audience, a bien été rectifié)

Nous avons également échangé concernant la précarité, plus de « 30% des psychologues sont contractuels dans le 2nd degré, et celle-ci risque d'augmenter très rapidement dans le 1^{er} degré ou les postes vacants sont nombreux et les congés maladie non remplacés. En outre l'accélération prévue des départs en retraite des psychologues du 1^{er} degré risque d'accélérer le mouvement.

Madame Bourhis nous a informé qu'une réflexion globale était en cours pour mieux accompagner l'entrée dans le métier des contractuels, « sécuriser leurs contrats » et offrir une réelle formation.... Même si ces dimensions sont importantes, la réduction de la précarité doit être l'objectif n°1 et pour cela il faut ouvrir des postes aux concours, en particulier l'interne et le réservé, qui doit pour nous être reconduit.

Enfin, nous avons évoqué les difficultés de la mise en place de la nouvelle formation des psychologues, en particulier concernant les lieux de stage de mise en situation. Nous avons rappelé notre demande d'un groupe de suivi concernant la formation. Madame Bourhis s'y est dit favorable, ce groupe de suivi devrait se tenir au printemps prochain.

Le SNES et le SNUipp continuent à exiger le respect des engagements pris et n'en resteront pas là. Le SNES-FSU appelle les collègues à débattre des modalités d'action à développer dans la période qui vient, notamment en lien avec le dossier de la réforme du supérieur.

Il appelle les DCIO à écrire à leur rectorat pour demander le versement des 20 points de NBI qu'administrativement, le Men aurait dû leur verser depuis 1996. Les collègues de 4 académies ont vu cette injustice réparée (depuis 2013 à cause de la prescription quadriennale). Il faut que ces remboursements soient généralisés dans toutes les académies.